

Le 16 novembre 2018

Téléphone : 03.21.33.30.88
Télécopie : 03.21.32.36.32
Mél : communedecolembert@wanadoo.fr
Site : www.colembert.fr

4ème Lettre du Conseil 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 octobre 2018 à 20 heures.

Tous les membres élus étaient présents excepté Mesdames Sylvie LEBAS et Messieurs Olivier de LAURISTON et Stéphane MANTEL, absents excusés.

Ont donné pouvoir :

Monsieur Olivier de LAURISTON à Monsieur Etienne MAES
Madame Sylvie LEBAS à Madame Geneviève MARTEL-GEUJON

Le Procès Verbal de la précédente réunion en date du 20 juillet 2018 est Adopté à l'Unanimité

I – Travaux Eglise

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 11 octobre 2018.

L'entreprise Chevalier Nord, seule dépositaire, a évalué le montant global des travaux à **84 499,35 € H.T.**

A 14 voix Pour le Conseil Municipal Accepte.

II – Rapport d'Activités Communauté de Communes 2017

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Thierry CAZIN, délégué communautaire, qui présente le document décomposé en 7 thèmes :

- L'aménagement et le développement durable
- L'environnement
- Le tourisme
- Le service petite enfance
- Le sport et la culture
- Le budget principal et les budgets annexes
- Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales.

Monsieur le Maire constate la forte augmentation de la Taxe d'Ordures Ménagères.

Monsieur Thierry CAZIN explique que la masse des déchets collectés s'accroît et qu'un rééquilibrage du budget était nécessaire. Il indique que le budget principal de la CCDS s'élève à 13 937 585 € et ajoute que la loi NOTRE qui impose aux communautés de communes la prise de nouvelles compétences nécessitera d'adapter le budget.

Monsieur le Maire s'interroge sur la pression fiscale qui sera répercutée sur les ménages et relaie la demande d'un conseiller sur le mode de calcul de la taxe notamment pour les personnes qui vivent seules.

Madame Geneviève MARTEL indique que les enfants fréquentant l'école seront formés au tri sélectif afin de les inciter à mieux trier les déchets et à transmettre le message dans leur foyer.

Monsieur le Maire indique que le document est consultable en mairie.

Compte rendu de la réunion des Maires du 16 octobre

Monsieur le Maire indique que la réunion portait exclusivement sur le PLUi.

Il informe de la tenue d'une **réunion publique le 03 décembre 2018 à 18 h 30** à la salle polyvalente de Colembert et invite l'ensemble des habitants et des propriétaires à y assister afin de prendre connaissance du règlement et des différents contours qui fixeront les prescriptions pour les 15 prochaines années.

III – Remaniement Cadastral

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des travaux effectués par les géomètres du cadastre.

Les propriétaires concernés ont reçu le document actualisé qui devra être retourné dûment signé au centre des impôts ou déposé en mairie.

IV – Antenne Téléphonique

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le projet d'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile par l'opérateur Orange, rue du Blanc Mont, sur un terrain propriété de l'installateur. Vu la situation de l'installation, il a donné un avis défavorable à ce projet.

Il explique qu'un collectif s'est formé pour s'opposer à ce projet.

Orange a proposé d'assurer une permanence le lundi 29 octobre de 18 h à 19 h.

Il ajoute qu'une antenne de 25 m de hauteur sera prochainement installée sur la zone de l'ancienne poterie, sur la commune d'Alincthun.

V – Syndicat d'Eau

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de Monsieur le Sous Préfet l'informant de la validation du transfert de la défense incendie aux communes.

Il explique que le Conseil a voté Contre compte tenu du montant des travaux à réaliser pour la mise en conformité de la commune: estimation à 627 564 €, sur les bases du règlement 2016. Un avenant doit être établi afin de connaître le montant correspondant à la base réglementaire de 2017.

Il rappelle que la participation de 11 000 € restreint à verser annuellement au syndicat jusque 2038.

Il propose de renouveler la demande au Président afin de connaître le motif de la décision, la liste et le montant des travaux réalisés.

VI – Ecole Numérique

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Geneviève MARTEL, Première Adjointe qui explique que le Ministère de l'Education Nationale lance un appel à projets, au titre des investissements d'avenir, destinés à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles élémentaires des communes rurales.

Monsieur le Maire propose, en concertation avec le Directeur de l'école primaire, d'inscrire le projet numérique de l'école publique pour un montant de 6 500 € H.T.

A 14 voix Pour le conseil décide de répondre favorablement et de solliciter la subvention.

VII – Bibliothèque : Convention avec le Département

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Geneviève MARTEL, Première Adjointe, qui rappelle la délibération en date du 28 septembre 2012 où la commune a passé une convention de partenariat relative à l'accès des bibliothèques publiques avec le Département du Pas-de-Calais.

Cette convention fixe les engagements des deux parties.

Ainsi, la commune s'engage à respecter les conditions d'un service public de qualité à savoir :

- superficie et accessibilité des locaux,
- horaires d'ouverture,
- une équipe d'animation composée de bénévoles formés,
- un budget annuel d'acquisition de documents.

A 14 voix Pour le Conseil Municipal Approuve.

Madame Geneviève MARTEL rappelle le projet d'aménagement de la bibliothèque.

Monsieur le Maire propose de constituer un groupe de travail et charge Madame MARTEL de rapporter les propositions.

Mesdames Jacqueline LEMAIRE, Sophie DENIS et Messieurs Jean-Patrick COQUERELLE, Christian CORDIER, Pascal RETAUX se portent volontaires.

VIII - Information Gendarmerie Nationale

Monsieur le Maire fait part des modifications d'ouverture au public des brigades de gendarmerie de Desvres et Samer.

Unité	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
DESVRES	FERMÉ	08h00/12h00 14h00/h18h00	FERMÉ	08h00/12h00 14h00/h18h00	08h00/12h00 FERMÉ APRES- MIDI	08h00/12h00 14h00/h18h00	09h00/12h00 18h00/h18h00
SAMER	08h00/12h00 14h00/h18h00	FERMÉ	08h00/12h00 14h00/h18h00	FERMÉ	FERMÉ LE MATIN 14h00/h18h00	FERMÉ	FERMÉ
COLEMBERT	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ

Il donne lecture du courrier reçu le 25 octobre de Monsieur le Préfet l'informant de la dissolution de la brigade de gendarmerie.

Compte tenu de la recrudescence des cambriolages et de la mise en place de la police de sécurité au quotidien, il s'étonne de cette décision et propose d'envoyer une lettre de contestation à en y associant les maires des communes environnantes.

IX- Questions Diverses

- Répertoire Electoral Unique : Monsieur le Maire informe le conseil de la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU). Il indique qu'à compter du 1^{er} janvier

2019, la commission communale de révision des listes électorales n'existera plus dans sa forme actuelle.

Dorénavant, une commission de contrôle sera chargée de statuer.

Cette commission sera composée :

- d'un délégué de l'Administration,
- d'un délégué de justice,
- et d'un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau.

A 14 voix Pour, le Conseil Municipal désigne Madame Jacqueline LEMAIRE.

- Monsieur le Maire indique qu'il a reçu des plaintes sur les aboiements intempestifs d'un chien. Il rappelle qu'il appartient à chacun de respecter la tranquillité de ses voisins.

- Madame Geneviève MARTEL présente le déroulement des manifestations en l'honneur du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18 :

✓ 09 novembre à 18 h 15 et 19 h 30 : « les voyages de Théophile » : spectacle avec les élèves de l'Ecole

✓ 11 novembre :

- 11 h 00 : sonnerie des cloches à la volée,
- 11 h 30 : cérémonie au monument aux morts suivie de la plantation d'un arbre de la paix et de la transmission du drapeau du village porté par M Gilbert CAZIN à un nouveau porte-drapeau, soldat de France, M Jacques MELIN

✓ 16 novembre à 18 h 00 : vernissage du livre « Se souvenir, Transmettre ». Recueil réalisé par Monsieur Michel MUSELET

- Elle informe également du déroulement du téléthon qui aura lieu du 05 au 09 décembre avec comme manifestations :
 - Le 05 décembre : jeux de cartes à la salle polyvalente,
 - Le 07 décembre : pièce de théâtre « 8 femmes »
 - Le 08 décembre :
 - 9 h 30 : vente des tickets pour l'achat de crêpes ou de gaufres,
 - l'après midi : danse, challenge jeux vidéo..
 - Le 09 décembre : course à pied ou marche nordique pour tous.